

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

Siège Social : Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 Tunis-

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair- publie ci-dessous ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2003, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Jelil Bouraoui (Jelil Bouraoui & Co) sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE AU 30 JUIN 2003 (en milliers de dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles		2 059	1 758	1 930
Amortissements et provisions		<1 470>	<1 143>	<1 328>
	4.1	<u>589</u>	<u>615</u>	<u>602</u>
Immobilisations corporelles		1 514 174	1 506 599	1 511 378
Amortissements et provisions		<840 522>	<723 482>	<782 934>
	4.2	<u>673 652</u>	<u>783 117</u>	<u>728 444</u>
Immobilisations financières		161 492	163 454	152 754
Provisions		<7 722>	<8 884>	<10 140>
	4.3	<u>153 770</u>	<u>154 570</u>	<u>142 614</u>
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	4.4	<u>38 696</u>	<u>32 564</u>	<u>32 879</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		866 707	970 866	904 539
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		35 554	30 828	33 666
Provisions		<8 918>	<7 506>	<8 413>
	4.5	<u>26 636</u>	<u>23 322</u>	<u>25 253</u>
Clients et comptes rattachés		74 028	76 134	58 480
Provisions		<24 753>	<23 318>	<23 815>
	4.6	<u>49 275</u>	<u>52 816</u>	<u>34 665</u>
Autres actifs courants		132 382	146 144	136 455
Provisions		<35 308>	<31 324>	<35 101>
	4.7	<u>97 074</u>	<u>114 820</u>	<u>101 354</u>
Placements et autres actifs financiers		17 169	15 049	14 541
Provisions		<3 233>	-	<2 675>
	4.8	<u>13 936</u>	<u>15 049</u>	<u>11 866</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4.9	203 475	155 171	196 629
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		390 396	361 178	369 767
TOTAL DES ACTIFS		1 257 103	1 332 044	1 274 306
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		77 597	77 597	77 597
Réserves		343 147	343 147	343 147
Résultats reportés		<130 453>	<98 885>	<98 885>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	4.10	290 291	321 859	321 859
Résultat de l'exercice		<37 644>	<38 974>	<31 568>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		252 647	282 885	290 291
<u>PASSIFS</u>				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	4.11	538 118	573 291	581 476
Autres passifs financiers		22 339	9 129	14 470
Provisions pour risques et charges	4.12	73 518	65 203	74 818
PASSIFS COURANTS		370 481	401 536	313 251
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	78 478	80 107	51 182
Autres passifs courants	4.14	173 966	153 676	164 833
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.15	118 037	167 753	97 236
TOTAL DES PASSIFS		1 004 456	1 049 159	984 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 257 103	1 332 044	1 274 306

Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités conformément à la norme 11 relative aux modifications comptables.

ETAT DE RESULTAT PROVISoire AU 30 JUIN 2003

(en milliers de dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2003 au 30/06/2003	Du 01/01/2002 au 30/06/2002	Du 01/01/2002 au 31/12/2002
PRODUITS D'EXPLOITATION		281 630	279 567	668 690
Revenus	5.1	261 188	263 525	626 229
Autres produits d'exploitation	5.2	20 442	16 042	42 461
CHARGES D'EXPLOITATION		<315 935>	<322 908>	<717 794>
Achats consommés de marchandises vendables		<2 896>	<3 466>	<6 654>
Achats d'approvisionnements consommés	5.3	<45 506>	<41 650>	<96 169>
Charges de personnel	5.4	<77 113>	<76 588>	<160 829>
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	<59 608>	<66 584>	<147 311>
Redevances aéronautiques	5.6	<58 943>	<57 491>	<138 402>
Autres charges d'exploitation	5.7	<71 869>	<77 129>	<168 429>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<34 305>	<43 341>	<49 104>
Charges financières nettes	5.8	<12 436>	<13 943>	<28 852>
Produits des placements		8 894	7 240	31 439
Autres gains ordinaires	5.9	9 773	19 594	34 570
Autres pertes ordinaires	5.10	<9 568>	<8 522>	<19 619>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		<37 642>	<38 972>	<31 566>
Impôt sur les bénéfices		<2>	<2>	<2>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<37 644>	<38 974>	<31 568>
Effet des modifications comptables		-	<5 884>	<5 884>
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		<37 644>	<44 858>	<37 452>

Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités conformément à la norme 11 relative aux modifications comptables.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PROVISoire AU 30 JUIN 2003

(en milliers de dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2003 au 30/06/2003	Du 01/01/2002 au 30/06/2002	Du 01/01/2002 au 31/12/2002
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		263 205	245 265	593 986
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		< 201 091>	< 216 016>	< 476 134>
Intérêts payés		< 12 849>	< 13 636>	< 27 055>
Impôts, droits, taxes et versements assimilés		< 11 312>	< 10 822>	< 21 609>
Autres flux affectés à l'exploitation		< 3 532>	< 5 133>	< 1 382>
Flux de trésorerie provenant / affectés à l'exploitation		34 421	< 342>	67 806
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob corporelles et incorporelles		< 1 967>	< 2 817>	< 5 374>
Acquisitions de titres de participation		< 2 206>	< 2 700>	< 3 505>
Prêts long et moyen termes		< 11 426>	< 5 278>	< 19 215>
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	1 832	99
Cessions de titres de participation		504	72	26 343
Remboursements de prêts & cessions d'obligations		2 975	9 562	24 522
Intérêts et dividendes reçus		7 367	7 370	18 499
Autres flux liés aux activités d'investissement		1	< 62>	< 43>
Flux de trésorerie affectés / provenant à des activités d'investissement		< 4 752>	7 979	41 326
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes versés aux actionnaires		-	-	< 2>
Remboursement d'emprunt		< 42 017>	< 40 913>	< 74 464>
Flux de trésorerie affectés à des activités de financement		< 42 017>	< 40 913>	< 74 466>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités		< 44>	< 16>	< 1 708>
Variation de trésorerie		<12 392>	<33 292>	32 958
Trésorerie au début de l'exercice		190 426	157 468	157 468
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.1	178 034	124 176	190 426

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2003

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » est une société anonyme de droit tunisien créée en 1948. Son capital social, s'élevant à 77 597 300 DT, est reparti en 15 519 460 actions de 5 dinars chacune.

La société a pour objet :

- L'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes ;
- L'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- Toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), et opère sur le marché à travers un réseau de représentations et d'agences qui couvre la plupart des pays d'Europe ainsi que plusieurs pays d'Afrique et du Moyen Orient.

Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 30 avions en exploitation, répartis comme suit :

- Quatre Boeing 737-500 ;
- Sept Boeing 737-600 ;
- Un Boeing 737-700 ;
- Douze Airbus 320 ;
- Trois Airbus 319 ;
- Trois Airbus 300-600.

Au 30 juin 2003, TUNISAIR détient également en hors exploitation, quatre avions Boeing 737-200.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Le premier semestre 2003 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- La libération du quatrième quart du capital de Tunisie Catering S.A pour une valeur 1 350 KDT.
- La libération du deuxième quart du capital de la société Aviation Training Center of Tunisia pour une valeur 680 KDT.
- La libération du deuxième, troisième et quatrième quart du capital de la société Méditerranée Air Service pour une valeur 175 KDT.
- Le déclenchement de l'opération de départ à la retraite anticipée.
- L'approbation d'un premier programme de restructuration et d'assainissement par la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises publiques en date du 28 avril 2003.
- La baisse de l'ordre de 11% du trafic dont 20% pour le charter.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
Logiciels informatiques	3 ans
Fonds commerciaux	20 ans
Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

3.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimaux dont TUNISAIR est redevable au titre des contrats de location-financement.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
Constructions	33 ans
Constructions sur sol d'autrui	Entre 20 et 50 ans
Matériels de transport aérien	10 ans
Moteurs et équipements de rechange- avioniques	8 et 10 ans
Matériels d'exploitation	10 et 12 ans
Matériels et outillages	10 et 12 ans
Matériels de transport	5 ans
Equipements de Bureaux	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 et 10 ans

3.3 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de la période, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3.4 Stocks :

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.

Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Les stocks non mouvementés depuis 5 ans font l'objet d'une provision pour dépréciation qui couvre la totalité de la valeur de ces stocks.

TUNISAIR –(SUITE)

3.5 Provisions pour créances douteuses :

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux et sont totalement provisionnées.

3.6 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours IATA. Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice, et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.

- Les pertes et les profits de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contre-partie des comptes de tiers concernés.

- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante des crédits.

3.7 Provisions pour grosses réparations des avions et des réacteurs :

Les grands entretiens des réacteurs et les grandes visites des avions font l'objet de provisions pour grosses réparations.

Ces provisions sont constituées par application d'un taux horaire sur le nombre d'heures de vol réalisées au cours de l'exercice et ce dans la limite d'un plafond prédéfini.

Les coûts horaires d'entretien et les plafonds des provisions à constituer sont déterminés par référence aux réalisations précédentes.

Lors de la réalisation des grosses réparations des réacteurs, le cumul des provisions déjà constatées est repris en couverture des charges résultantes de ces travaux d'entretien dans la limite des coûts effectivement supportés et facturés par les sous-traitants.

Quant aux grandes visites subies par les cellules-avions, la reprise des provisions, s'effectue pour l'intégralité de la provision constituée.

3.8 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une certaine durée (24 mois) de non-utilisation du titre de transport par son acquéreur.

4. NOTES AU BILAN

BILAN ACTIFS

4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Logiciels	1 923	1 255	1 731
Fonds commercial	101	101	101
Droit au bail	32	32	33
Immobilisations en cours	3	370	65
Total Brut	2 059	1 758	1 930
Amortissements	<1 470>	<1 143>	<1 328>
Total Net	589	615	602

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Terrains	2 844	2 844	2 844
Constructions	19 403	19 373	19 383
Constructions sur sol OACA	24 730	24 207	24 730
Constructions en cours	561	753	370
Matériels de transport aérien	1 226 549	1 225 830	1 225 830
Matériels de transport aérien en cours	110	111	110
Moteurs et équipement de rechange avionique	122 053	118 553	120 797
Matériels d'exploitation	43 601	43 350	43 600
Equipements de bureau	32 306	30 863	31 887
Matériels de transport roulants	15 783	15 313	15 772
Matériels et outillages	14 219	13 752	14 065
Autres immobilisations	11 702	11 001	11 696
Autres immobilisations en cours	313	649	294
Total Brut	1 514 174	1 506 599	1 511 378
Amortissements	<840 522>	<723 482>	<782 934>
Total Net	673 652	783 117	728 444

4.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Obligations et emprunts obligataires	75 106	61 323	65 290
Prêts	46 915	54 797	50 117
Titres de participation	33 990 (1)	41 605	31 865
Autres immobilisations	5 481	5 729	5 482
Total brut	161 492	163 454	152 754
Provisions pour dépréciation	<7 722>(2)	<8 884>	<10 140>
Total net	153 770	154 570	142 614

TUNISAIR-(SUITE)

(1) Le détail de ce compte est présenté en annexe.

(2) Ce montant se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Provision pour dépréciation des titres de participation	6 605	8 884	8 464
Provision pour dépréciation des prêts	1 117	-	1 676
Total	7 722	8 884	10 140

4.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Ecart de conversion	36 932	29 464	30 351
Frais de formation	1 764	3 100	2 528
Primes de retraite	-	-(i)	-
Total	38 696	32 564	32 879

(i) Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités conformément aux dispositions de la norme comptable n° 11 relative aux modifications comptables, suite au virement du solde des primes d'incitation à la retraite en modifications comptables (capitaux propres d'ouverture). Ces primes étaient capitalisées au niveau des charges reportées, sans que la rentabilité globale et son impact sur les exercices ultérieurs ne soient démontrés. (Voir note 4.10 (i))

4.5 Stocks :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Stocks consommables techniques	28 052	24 880	27 167
Stocks de marchandises vendables	2 590	2 039	1 756
Stocks consommables catering	1 279	1 481	1 349
Stocks habillement	911	827	923
Autres stocks consommables	2 722	1 601	2 471
Total brut	35 554	30 828	33 666
Provisions	<8 918>	<7 506>	<8 413>
Total net	26 636	23 322	25 253

4.6 Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Clients ordinaires	49 275(1)	52 816	34 665
Clients douteux	24 753(2)	23 318	23 815
Total brut	74 028	76 134	58 480
Provisions	<24 753>	<23 318>	<23 815>
Total net	49 275	52 816	34 665

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Clients compagnies aériennes	23 107	59 074	9 821
Clients administrations	9 011	9 031	9 694
Clients AGV et représentations étrangères	4 299	3 249	5 123
Clients, agences fret à l'étranger	5 036	3 320	2 769
Clients divers locaux	3 519	3 196	2 446
Clients divers étrangers	1 960	<26 170>	2 334
Clients, factures de redressement	2 175	948	2 311
Autres	168	168	167
Total	49 275	52 816	34 665

(2) Ce solde, provisionné en totalité, se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Compagnies aériennes	8 792	8 731	8 785
Administrations tunisiennes	6 095	4 074	5 553
Agences de voyages et T.O.	5 275	5 266	5 295
Clients divers à l'étranger	2 415	1 801	1 985
Clients locaux	921	2 337	1 018
Clients refoulés	640	575	631
Clients fret	322	234	327
Administrations étrangères en Tunisie	293	300	221
Total	24 753	23 318	23 815

TUNISAIR-(SUITE)

4.7 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Personnel et comptes rattachés	22 305	24 762	29 345
Etat et collectivités publiques	50 670	45 805	48 276
Débiteurs divers	26 143	22 911	25 724
Divers autres actifs courants	33 264	52 666	33 110
Total brut	132 382	146 144	136 455
Provisions	<35 308>	<31 324>	<35 101>
Total net	97 074	114 820	101 354

4.8 Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Echéances à court terme sur emprunts obligataires	3 310	7 228	2 386
Echéances à court terme sur prêts	8 352	4 705	9 590
Intérêt courus à recevoir	5 507	3 116	2 565
Total brut	17 169	15 049	14 541
Provision pour dépréciation des prêts	<3 233>	-	<2 675>
Total net	13 936	15 049	11 866

4.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Titres de placement	97 587(1)	66 687	123 002
Banques	105 670	87 977	73 343
Caisses	218	507	284
Total	203 475(2)	155 171	196 629

(1) Ce montant correspond essentiellement aux bons de trésors détenus par TUNISAIR au 30/06/2003.

(2) Voir note 6.1

BILAN PASSIFS

4.10 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Capital social	77 597	77 597	77 597
Réserve légale	6 413	6 413	6 413
Autres réserves et fonds d'investissement	336 734	336 734	336 734
Résultats reportés	<125 174>	<93 606>	<93 606>
Modifications comptables	<5 279>	<5 279> (i)	<5 279>
Total	290 291	321 859	321 859

(i) Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités, conformément aux dispositions de la norme comptable n° 11 relative aux modifications comptables, suite au virement du solde des primes d'incitation à la retraite en modifications comptables. (Voir note 4.4 (i))

4.11 Emprunts :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Emprunt financement BOEING	220 661	270 421	246 229
Emprunt financement AIRBUS	317 457	302 870	335 247
Total	538 118	573 291	581 476

4.12 Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Provisions pour RG des réacteurs	59 767	57 441	60 480
Provisions pour GV des cellules avions	6 871	6 606	7 210
Autres provisions	6 880	1 156	7 128
Total	73 518	65 203	74 818

TUNISAIR-(SUITE)

4.13 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Fournisseurs étrangers d'exploitation	21 561	16 562	18 768
Fournisseurs locaux d'exploitation	12 531	14 009	14 099
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	7 271	8 148	6 857
Fournisseurs, factures non parvenues	36 571	40 238	10 483
Fournisseurs locaux d'immobilisations	404	830	750
Fournisseurs – retenues de garantie	139	240	147
Fournisseurs – intérêts courus	1	80	78
Total	78 478	80 107	51 182

4.14 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Créditeurs divers	75 795	56 033	77 903
Titres de transport non encore honorés	68 428	69 318	51 271
Personnel et comptes rattachés	12 949	12 612	22 879
Etat et collectivités publiques	3 110	2 345	2 549
Actionnaires, dividendes à payer	257	259	257
Divers autres passifs courants	13 427	13 109	9 974
Total	173 966	153 676	164 833

4.15 Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	87 744	81 564	85 640
Crédit relais à court terme	-	49 536	-
Concours bancaires	25 441(1)	30 995	6 203
Intérêts courus et non échus sur emprunts	4 852	5 656	5 386
Charges financières à payer	-	2	7
Total	118 037	167 753	97 236

(1) Voir note 6.1

5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

5.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Revenus de l'activité de transport	238 841(1)	240 546	574 617
Revenus de l'activité d'assistance aux compagnies aériennes	22 347(2)	22 979	51 612
Total	261 188	263 525	626 229

(1) ce montant se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Transport des passagers et des bagages	230 141	233 507	556 808
Transport du fret et de la poste	8 700	7 039	17 809
Total	238 841	240 546	574 617

(2) ce montant se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Assistances commerciales	19 644	20 200	45 075
Prestations catering	1 012	1 285	2 853
Assistances techniques	1 309	860	2 390
Assistances catering	382	634	1 294
Total	22 347	22 979	51 612

5.2 Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Ventes en détaxe	5 343	5 016	11 802
Commissions sur ventes des titres de transport	1 075	1 408	2 854
Produits divers d'exploitation	14 024	9 618	27 805
Total	20 442	16 042	42 461

TUNISAIR-(SUITE)

5.3 Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats consommés se détaillent comme suit:

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Carburant des avions	33 847	29 243	72 849
Approvisionnement catering	5 522	5 479	12 302
Approvisionnement techniques	1 979	3 263	4 070
Autres approvisionnement consommés	4 158	3 665	6 948
Total	45 506	41 650	96 169

5.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Personnel au sol	56 858	56 846	117 345
Personnel navigant technique	13 675	13 131	28 441
Personnel navigant commercial	6 580	6 611	15 043
Total	77 113	76 588(i)	160 829

(i) Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités suite au virement des primes d'incitation au départ à la retraite, accordées en 2002, en charges de l'exercice. (Voir note 4.4 (i))

5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Dotations aux amortissements	58 661	61 151	122 489
Dotations aux provisions	10 241	14 039	41 488
Reprises sur provisions GV et RG	<9 294>	<8 606>	<16 666>
Total	59 608	66 584(i)	147 311

(i) Les chiffres arrêtés au 30 juin 2002 ont été retraités suite au virement des primes d'incitation au départ à la retraite en modifications comptables et en charges de l'exercice. (Voir note 4.4 (i))

5.6 Redevances aéronautiques :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Redevances de survol	23 763	21 666	53 120
Redevances d'embarquement	10 834	12 047	30 193
Redevances d'atterrissage	9 376	9 815	23 094
Diverses autres redevances	14 970	13 963	31 995
Total	58 943	57 491	138 402

5.7 Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Assistance fournie aux avions	18 724	18 596	47 512
Entretiens et réparations des réacteurs	13 518	18 274	31 395
Commission sur la vente des titres de transport	9 364	9 033	19 895
Assurance des avions	4 538	6 300	13 202
Affrètement d'avions	2 351	3 258	10 064
Diverses autres charges d'exploitation	23 374	21 668	46 361
Total	71 869	77 129	168 429

5.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immob.	12 286	13 494	26 410
Charges financières LMC	117	153	1 142
Dot. aux prov. pour dépr. d'éléments financiers	12	-	416
Autres charges financières	21	296	884
Total	12 436	13 943	28 852

TUNISAIR- (SUITE)

5.9 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Gains de change	7 111	10 474	19 268
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres	31	7 647	9 154
Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels			
Reprises sur amortissements et provisions	2 176	1 535	2 594
Produits divers ordinaires LMC	170	<62>	3 424
Escomptes obtenus	285	-	130
Total	9 773	19 594	34 570

5.10 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Pertes de change	9 197	8 356	19 277
Charges diverses ordinaires LMC	89	94	176
Autres charges diverses ordinaires	282	72	166
Total	9 568	8 522	19 619

6. NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

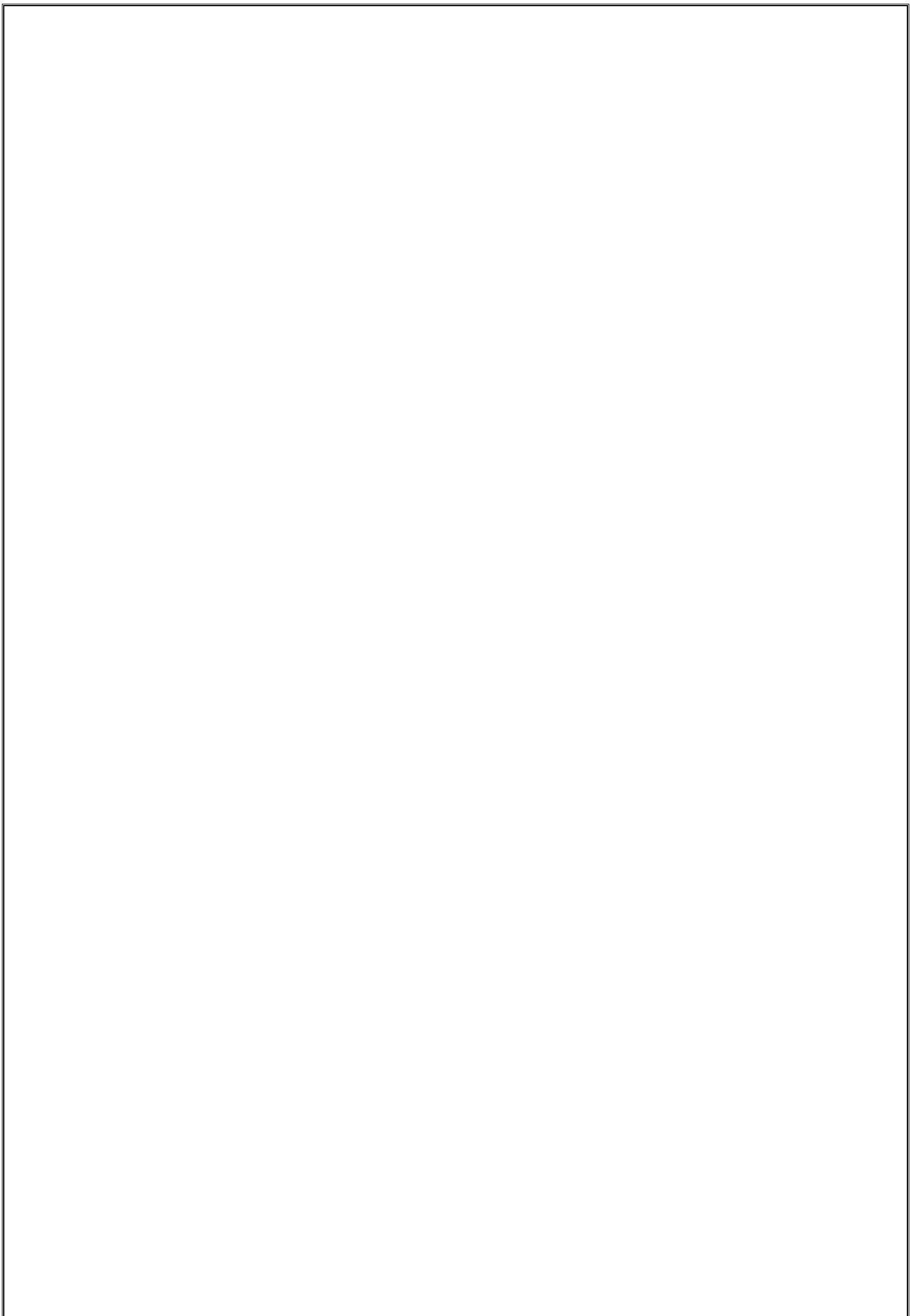
6.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice :

La trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2003 au</u> <u>30/06/2003</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>30/06/2002</u>	<u>Du 01/01/2002 au</u> <u>31/12/2002</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	203 475(1)	155 171	196 629
Concours bancaires	<25 441> (2)	<30 995>	<6 203>
Total	178 034	124 176	190 426

(1) Voir note 4.9 (2)

(2) Voir note 4.15 (1)



Annexe : Titres de participations au 30 juin 2003

Sociétés	% de participation	Nombre d'actions	Montants souscrits	Montant libéré au 31/12/2002	Acquisitions et libérations	Cessions	Montant libéré au 30/06/2003	Provisions au 30/06/2003
1. PARTICIPATIONS TUNISIENNES :								
TUNINTER	97,83%	135 460	10 050	10 050	0	0	10 050	5 470
Amadeus Tunisie	70,00%	3 500	350	350	0	0	350	0
Tunisie catering	45,00%	54 000	5 400	4 050	1 350	0	5 400	0
Société Aldiana Djerba	37,67%	37 896	3 790	3 790	0	0	3 790	756
Société Tunisie Tourisme	35,00%	5 250	53	53	0	0	53	53
Aviation Training Center of Tunisia	34,00%	27 200	2 720	680	680	0	1 360	0
Tunisavia	15,00%	65 625	75	75	0	0	75	0
Méditerranée Air Service	13,00%	2 340	234	59	176	0	235	0
UIB	11,84%	829 008	9 119	9 119	0	0	9 119	0
Société de Promotion Tourisme Jeune	6,06%	472	47	47	0	0	47	47
Tunisie Tradenet	5,00%	1 000	100	100	0	0	100	0
Société d'Etude et de Mise en Valeur Sud Est Tunisien	1,31%	8 571	10	10	0	0	10	0
Société d'Etude et de Promotion Touristique de Hammamet	0,56%	4 000	40	40	0	0	40	0
Foire Internationale de Tunis	0,23%	450	23	23	0	0	23	12
Compagnie Tunisienne Navigation	0,21%	8 725	53	53	0	0	53	0
Société ELFOULADH	0,17%	18 000	15	15	0	0	15	0
STUSID	0,13%	1 250	125	125	0	0	125	0
SNR	0,08%	2 900	14	14	0	0	14	14
Société d'Expansion Tour. de Tabarka		400	10	10	0	0	10	10
Autres			21	21	0	0	21	7
TOTAL PARTICIPATIONS TUNISIENNES			32 249	28 684	2 206	0	30 890	6 369
2. PARTICIPATIONS ETRANGERES :								
Société Civile Immobilière Gourgaud "SCI ESSAFA"	99,90%	999	20	20	0	0	20	0
Union Tunisienne des Banques	7,27%	145 375	2 709	2 709	0	0	2 709	236
France Telecom	0,01%	87 173	452	452	0	81	371	0
Banque Sénégal - Tunisienne	0,00%	0	0	0	0	0	0	0
SITA - BELGE		18	0	0	0	0	0	0
TOTAL PARTICIPATIONS ETRANGERES			3 181	3 181	0	81	3 100	236
TOTAL PARTICIPATIONS			35 430	31 865	2 206	81	33 990	6 605

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2003

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et, conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR », arrêtés au 30 juin 2003.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la compagnie et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1. Les travaux de rapprochement et d'apurement des comptes d'immobilisations, suite à l'inventaire physique partiellement effectué en 2002, sont en cours à la date de notre intervention. De ce fait, nous ne pouvons pas nous assurer de l'impact éventuel de ces travaux sur les comptes d'immobilisations corporelles et sur le résultat de la période.
2. Les comptes clients ne sont pas justifiés. Les créances clients, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation aux cours de clôture. Des encaissements anciens non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des soldes clients arrêtés au 30 juin 2003.
3. L'analyse des comptes des autres actifs courants, a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des autres actifs courants arrêtés au 30 juin 2003.
4. Les états de rapprochement bancaires ne sont pas exhaustivement arrêtés au 30 juin 2003. Les comptes de virements internes sont anormalement débiteurs de 1 482 KDT. L'analyse des comptes bancaires, arrêtés au 30 juin 2003, fait ressortir des opérations non justifiées et d'anciens suspens nécessitant un important travail d'apurement. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des enregistrements des opérations financières, des flux de trésorerie et sur l'exactitude des soldes bancaires et de placements arrêtés au 30 juin 2003.
5. L'analyse des comptes fournisseurs, arrêtés au 30 juin 2003, fait ressortir des opérations non justifiées et d'anciens suspens nécessitant un important travail d'apurement. Plusieurs comptes fournisseurs ne sont pas justifiés. Les dettes fournisseurs, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation aux cours de clôture. D'anciens décaissements non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des comptes fournisseurs arrêtés au 30 juin 2003.
6. L'analyse des comptes des autres passifs courants, a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. Plusieurs comptes sont encore en cours de justification. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des autres passifs courants arrêtés au 30 juin 2003.
7. Les redevances aéroportuaires collectées auprès des passagers, à reverser aux entreprises concernées, sont comptabilisées dans un compte de produits, lors de l'émission des billets et sont passées en charges au moment de la facturation par les entreprises aéroportuaires. Ces redevances auraient dû être gérées dans un compte de passif. Par conséquent, les distorsions entre produits et charges, affectent indûment le résultat de l'exercice. En absence d'informations suffisantes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les différences ayant affecté le résultat de la période, les passifs et les capitaux propres d'ouverture.

Sur la base de notre examen limité et, sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de TUNISAIR arrêtée au 30 juin 2003 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Contrairement aux dispositions de l'article 15 de la loi 94-89 relative au leasing, les biens acquis en leasing par TUNISAIR ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de «la prééminence du fond sur la forme», prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

Jeïl BOURAOUI

Tunis, le 23 Septembre 2003

